



LA FEUILLE

BULLETIN DE LA VIE COMMUNALE DE SAINT MAURICE D'IBIE

LE MOT DU MAIRE

Quel futur préparons nous pour les générations à venir ?

Compte rendu de lecture (*)

Le progrès a fait des merveilles ; en 50 ans le produit intérieur brut (le fameux indicateur d'activité, le PIB) a été multiplié par 7 ; il le serait par 30 en 2050....En un siècle trois fois plus d'habitants sur la planète, vingt fois plus de richesses produites, trente fois plus d'énergie consommée ...jusqu'à l'irréparable ?

Car l'exploit a un revers. Les ressources naturelles s'épuisent ; allons-nous vers une « terre ruinée » ? Notre espèce elle-même n'est-elle pas menacée ? L'auteur parle d'une « impasse pour l'homme » !

La croissance infinie des biens et des services qui fonde le développement de nos sociétés est impossible ou si l'on préfère suicidaire ! L'abus érigé en système est irrémédiablement condamné.

Les signes de déséquilibres croissants (démographiques, économiques, sociaux) ne manquent pas : réchauffement de la planète, épuisement des ressources fossiles (pétrole), de la ressource en eau, dégradation de l'environnement, augmentation exponentielle des déchets etc....

L'auteur constate enfin l'affaiblissement du « savoir-vivre ensemble » que nous déplorons tous.

Alors que dans le même temps des milliards de nouveaux acteurs et consommateurs (indiens, chinois) interviennent sur un marché mondialisé, quelques millions d'autres se pressent aux frontières pour recueillir des miettes du festin !

L'auteur avec une approche neuve et très documentée pousse un cri d'alarme ; il évoque le déchirement que provoque une réelle mise en cause de l'imaginaire de progrès.

Il renvoie dos à dos les politiques de tous bords dont la vision du futur n'intègre pas cette dimension. Ils se refusent en effet, remarque-t-il, à prononcer « les mots qui fâchent : limites, décroissance, on a préféré parler de croissance négative(sic), sobriété, modération ».

C'est une vision dérangeante, certains diront empreinte de catastrophisme ; c'est en tout cas une prise de conscience salutaire du fait que les arbres n'atteignent pas le ciel ; modernité, croissance, développement, progrès mais jusqu'où et à quel prix ?

Il ne s'agit pas de revenir en arrière, de rester figé sur le passé ; les tentations ne manquent pas qui invitent à un repli passéiste et nostalgique ; elles ne fournissent pas de clé. Il n'existe pas de « y a qu'a » providentiel pas plus que de fuite en avant possible ! Il ne s'agit pas de réduire l'activité, bien au contraire, mais tout simplement d'aller vers un système plus économe.

Ce qui est possible, en effet, c'est « limiter » (nos déchets par exemple), trier, éliminer l'inutile, économiser l'eau, l'énergie etc.. !

L'auteur termine par quelques pages (les 20 dernières) qu'il nomme « les issues de secours ». Elles tournent notamment autour de l'idée : « renoncer au plus, s'orienter vers le moins pour parvenir au mieux », mais JP Besset pose la question, en conclusion : aurons-nous le temps avant ce qu'il appelle l'effondrement du vivant ? Nous avons envie de lui répondre : oui allons-y (yes we can !)

Pour ceux qui souhaiteraient le lire : Son titre : « comment ne plus être progressiste sans devenir réactionnaire » JP Besset chez Fayard.

A signaler très récemment la parution d'un essai (**) du grand écrivain francophone d'origine libanaise Amin Maalouf. Il tire, selon son expression, la sonnette d'alarme, déplore la perte de valeurs de nos civilisations et nous invite à « repenser la consommation ».

(**) Amin Maalouf « Le dérèglement du monde » chez Grasset.

ECHOS...LOGIQUES

Déchets verts :

Il est désormais interdit de déposer des déchets verts, des cendres ou des feuilles hors de la présence d'un employé communal, sur le site de la station d'épuration. En effet, le trou prévu à cet effet se remplit de déchets qui n'ont rien à y faire. Les dépôts sont dorénavant possibles les lundi, mardi, jeudi et vendredi avec l'accord préalable d'Eric ou Alain.

Poubelles

Plus nous trions nos déchets, moins nous payons pour les faire enlever. Or, récemment, le SIDOMSA a annoncé une hausse de 13% de mauvais tri sur le Canton (déchets qui ne devraient pas se trouver dans les poubelles jaunes), ce qui signifie que le coût pour le tri de nos déchets va également augmenter...

Ne jetez pas n'importe quoi dans les poubelles : pas de cartons qui prennent une place non négligeable, pas non plus de verre ni de papier, la commune est en plus bien équipée en conteneurs de tri (piles, verre, papier, ordures ménagères).

Une déchetterie se trouve à Villeneuve de Berg, vous le savez. Trier est un acte de civisme et de respect des autres ; cela nous fait faire des économies. Si vous n'avez pas encore la poubelle jaune qui vous facilite le tri, n'hésitez pas à la demander en mairie, c'est gratuit.

Circulation des voitures :

N'attendons pas le drame pour changer nos habitudes. Soyez vigilants et ralentissez lorsque vous traversez le village. Le ralentisseur récemment installé est là pour nous le rappeler.

Il y a beaucoup d'enfants et certains n'ont pas toujours le réflexe de regarder avant de traverser..

Alors, conducteurs: levez le pied au volant !
Piétons : vous avez aussi votre part de responsabilité : ne courez pas aux abords de la voie de circulation et regardez systématiquement avant de traverser !!

A.A.

OÙ EN SOMMES NOUS

et notamment quant aux engagements pris en début de mandat ?

Le PLU (plan local d'urbanisme) :

La nouvelle version prenant en compte pour l'essentiel les observations de l'administration a été présentée par notre bureau d'études au conseil municipal qui, lors de sa séance du 15 janvier 2009, l'a approuvé à l'unanimité.

Les objectifs initiaux du PADD(plan d'aménagement et de développement durable) retenus à l'origine du projet n'ont pas été modifiés.

Le projet a donc été transmis en l'état à la tutelle et aux différents partenaires ; ils auront une nouvelle fois un délais de trois mois pour se prononcer.

Ce n'est qu'ensuite que nous reprendrons le processus réglementaire de l'enquête publique interrompu fin 2007.



Photo Monique Labrot

L'assainissement des Salelles.

Les pourparlers ont repris avec le Sivom Olivier de Serres(photo); une première tranche de subventions a été obtenue pour la partie « réseau » ; nous allons passer à la consultation des entreprises.

L'étape suivante concerne l'enfouissement des autres réseaux (éclairage public, desserte électrique et France telecom) que nous espérons bien pouvoir intégrer au projet; les subventions sont demandées.

C'est enfin la station de traitement dont l'étude technique est en cours qui devra être financée.

Dès que l'avancement du dossier permettra de le faire de façon fiable nous vous confirmerons le calendrier de l'ensemble de l'opération

La mise en sécurité et l'aménagement des abords dans la traversée du village par la RD 508.

Ce projet qui dans sa version initiale ne pouvait pas être financé a été redimensionné à notre demande par la DDE à qui nous avons confié une maîtrise d'œuvre.

Le dossier de consultation des entreprises est en cours ; le projet sera soumis à la commission voirie et urbanisme puis, dès que possible, au conseil municipal.

Les travaux qui pourraient avoir lieu début 2010 feront l'objet d'une étude approfondie des services concernés pour perturber le moins possible, ce qui ne sera pas simple, la desserte de notre commune.

Dans ce dossier comme dans le précédent tout est fait pour limiter au minimum le recours inévitable à l'emprunt. De tout cela nous reparlerons.

Réserve incendie :

Sur le conseil du SDIS (service départemental d'incendie) et pour nous mettre en conformité avec la réglemen-

tation actuelle nous devons mettre en place une première réserve incendie, le débit actuel de notre réseau d'eau potable étant insuffisant.

Une subvention a été obtenue pour ce faire du département.

La formule la moins pénalisante au point de vue esthétique consiste à enterrer la réserve concernée (60m3).

Elle sera donc enterrée en bordure du pré communal le long du mur du jeu de boules et sera ainsi accessible de la rue et proche de la borne incendie existante. Certains d'entre vous ont peut être remarqué le sondage qu'a fait faire Jean Larue qui suit ce dossier de façon à assurer qu'il n'y ait pas de rocher en sous-sol.

Le pré communal retrouvera en final après rebouchage et réengazonnement son aspect initial.

ETAT CIVIL

Naissance, le 2 janvier 2009, de Mickael, deuxième enfant au foyer de Vanessa et Frédéric FARGIER, frère de Gabriel, et petit fils de Robert et Yvette FARGIER, habitants des Salelles.

Naissance, le 11 janvier 2009, d'Aymeric, deuxième enfant au foyer d'Elodie ROMAND et Emmanuel AUDIGIER, résidents au centre bourg. Il est le petit frère d'Axel.

Naissance, le 28 janvier 2009, de Malou, deuxième enfant au foyer d'Agnès GOLFIER et Renaud PICHON. Elle est la petite sœur de Maëlys, et tous quatre habitent au quartier Barbus.

Décès, le 16 mars 2009, d'Elvire MANCUSO. Elle avait deux frères et sœur dont Marie LOMBARDO qui habite notre village. Elle était aussi la fille d'Antoinette PETTINEO, décédée il n'y a pas si longtemps et qui était également notre concitoyenne. Elvire était bien connue du village et de ses habitants puisqu'elle y a vécu pendant des années avec son mari et ses trois filles, au logement du presbytère, avant de faire construire au Petit Tournon. Nous renouvelons nos condoléances à sa famille.

Monsieur Sylvain Humbert, sous-préfet, nous avait promis, lors de sa visite un petit article pour notre bulletin. Il a tenu parole.

Quand le sous-préfet de Largentière vient à Saint-Maurice d'Ibie

Pourquoi un sous-préfet vient-il à la rencontre d'un maire et des membres du conseil municipal dans une commune ?

A cette question plusieurs réponses sont possibles. Parce que, sans doute, le maire l'invite. Parce qu'il est de la mission même d'un sous-préfet de connaître le territoire où il exerce ses fonctions. Parce qu'enfin, c'est un plaisir d'aller à la rencontre des élus de l'arrondissement pour écouter les projets, les difficultés et les attentes envers l'Etat de ceux-ci, et à travers eux, des habitants de la commune.

En visitant Saint-Maurice d'Ibie, à l'invitation de M. Jaillon, j'ai pu mieux comprendre l'organisation dans l'espace de la commune, apprécier les contraintes qui en découlent, et échanger sur les projets de l'équipe municipale, notamment en

matière d'urbanisme, sujet de préoccupation très important pour moi. Saint-Maurice d'Ibie est unique, comme chacune des communes françaises. Il est difficile d'en connaître tous les secrets, mais ce n'est pas ma mission que de les percer. Le plus important à mes yeux, c'est de comprendre le territoire de cette commune, qui s'insère dans un territoire particulier, entre le Coiron et le Pont d'Arc, au bord d'une rivière capricieuse, c'est de comprendre qui habite à cet endroit et comment on y vit.

L'Etat n'exerce plus de tutelle sur les communes ; mais l'Etat reste le garant du respect de la règle, en même temps qu'il est le partenaire de la commune. C'est dans ce cadre que s'inscrit l'action du sous-préfet d'arrondissement. C'est dans cet esprit que je suis venu à Saint-Maurice d'Ibie. C'est dans cet esprit que j'espère y revenir, ravi de l'accueil qui m'a été fait.

Soyez certains de toute mon attention pour votre maire et pour votre commune !

Sylvain HUMBERT, Sous-Préfet de l'Ardèche



Photo de Michel Pastré

ET LA TNT C'EST POUR QUAND ?

J'ai, en son temps, interrogé M. TESTON sénateur et Conseiller Général de l'Ardèche sur les conditions et les délais dans lesquels nous pourrions espérer bénéficier de la desserte Télévision numérique terrestre (TNT) puisqu'il avait fait dans la presse des déclarations à ce sujet.

Il a lui-même interpellé le CSA (Conseil Supérieur de l'Audiovisuel). Je viens d'avoir connaissance de sa réponse: «Il a été décidé d'inscrire la commune de Saint Maurice d'Ibie sur la liste des zones desservies par la TNT».

Il faut savoir cependant, comme le précise le courrier du CSA, que cette mise en service, le moment venu, sera « étroitement liée à l'extinction de la diffusion analogique de la télévision ». Tous les sites actuels ne seront pas nécessairement raccordés.

Nous sommes donc dorénavant assurés de figurer, au plus tard fin 2011, dans la liste des communes raccordables à la TNT (rappel : l'objectif était : 95 % des communes raccordées). Cela signifie qu'avec « l'antenne rateau » actuelle et un poste équipé (ils le sont tous dorénavant) chacun pourra recevoir la TNT gratuite. Nous vous tiendrons, dès que possible, informés du suivi.

Il faut cependant rappeler et j'ai pu le vérifier moi-même que dès maintenant, via le satellite, une parabole, un démodulateur ou un poste équipé, cette réception est possible. Rapprochez-vous de votre installateur, si vous ne voulez pas attendre 2011.

G.J.



RENTREE SCOLAIRE 2009/2010

D'ores et déjà, notez que des modifications, en cours de discussion avec le Conseil Général, seront apportées pour la prochaine rentrée.

En effet, un alignement des horaires va permettre de ne conserver qu'un seul transport scolaire, et donc de faire des économies pour le budget de la commune.

Sans modifier ceux du matin, les horaires du soir seront les suivants :

16h45 école privée - 16h50 école élémentaire publique - 16h55 école maternelle publique - 17h collège.

Compte tenu de ces nouveaux horaires, les attentes seront réduites au minimum, sachant qu'une garderie gratuite a été mise en place au sein des écoles, garderie déjà utilisée entre autres par les élèves bénéficiant des transports scolaires sur les communes voisines.

Des informations plus précises seront données le moment venu aux parents concernés, notre souci, en relation avec le Conseil Général, étant de répondre au mieux aux attentes de chacun.

Signalons également que, dès la rentrée prochaine, tous les enfants scolarisés, de la maternelle au lycée, devront s'acquitter chaque année du Ticket Modérateur de 70€ par élève (ticket jusqu'alors payé par les collégiens et lycéens seulement), pour avoir accès aux Transports Scolaires.

Cette nouvelle réglementation récemment instaurée par le Conseil Général de l'Ardèche « permettra de remédier au gaspillage financier avec des véhicules à moitié vides, à l'irrespect environnemental avec des kilomètres inutilement parcourus, ou encore à l'inégalité de traitement des parents au regard du règlement des transports. Le paiement des primaires rationalisera la gestion des places disponibles dans les véhicules au profit de ceux qui ont réellement besoin des transports de façon régulière. Aujourd'hui des enfants inscrits sont souvent non utilisateurs ou utilisateurs occasionnels (du fait de la gratuité qui ne responsabilise pas)».

S.E.

Info Déchetterie

La collecte des déchets plastiques agricoles, qui avait été suspendue quelques temps, a repris depuis la mi-février : bâches d'ensilage et de serre, films d'enrubannage, petits sacs d'engrais et bidons de produits lessiviels.

Témoignage : moins de déchets, c'est donc possible !!

Moins 22% de déchets en deux mois : c'est le résultat moyen auquel sont parvenus 370 foyers volontaires pour tester des méthodes individuelles de réduction de la production de déchets.

L'opération baptisée « foyers témoins » a été lancée en 2007 par l'ADEME sous forme d'un appel à candidature. 64 opérations ont finalement été lancées, dont 36 étaient achevées en octobre dernier.

A chaque fois, une structure locale recrute les foyers volontaires et leur propose 10 gestes pour la réduction des déchets :

- choisir des produits et des conditionnements moins générateurs de déchets,
- préférer les sacs réutilisables aux jetables,
- afficher le « stop pub » sur leur boîte aux lettres,
- limiter les impressions à partir de leur ordinateur,
- boire de l'eau du robinet plutôt qu'en bouteille,
- économiser les piles, notamment en choisissant les piles rechargeables,
- choisir des produits réutilisables (rasoirs, stylos, vaisselle...),
- composter ses déchets fermentables,
- choisir ses produits avec un label environnemental,
- choisir des produits (yaourts, jus de fruits...) « maison » plutôt que tout faits,
- veiller à la bonne conservation de ses aliments pour éviter d'avoir à en jeter, etc.

Sur 370 foyers analysés, la production globale de déchets a donc baissé de 22%, dont - 28% pour les déchets résiduels et - 14% pour les déchets recyclables.

A l'issue de l'opération, 48% des participants se déclarent « tout à fait satisfaits », 23% « plutôt satisfaits », 29% « sans avis » et 0.3% « plutôt pas satisfaits ».

En savoir plus :

www.reduisonsnosdechets.fr, rubrique « j'agis ».

A l'occasion d'une récente visite dans le canton, le Président du conseil général avait évoqué devant moi ses souvenirs d'enfance à St Maurice d'ibie ; il a bien voulu comme il me l'avait promis nous faire parvenir ces quelques mots pour « la feuille ».

G.J.

**Souvenirs de la jeunesse
mauricoise de Pascal TERRASSE
Député de l'Ardèche, Président du
Conseil général**

« L'histoire de la famille TERRASSE prend sa source à Saint Maurice d'Ibie ! Une partie de la famille a été appelée à se déplacer sur les hauteurs, d'abord à Gogne, puis à Gras, au pied de la dent de Rez, et enfin, un père menuisier installé à St Remèze. Des souvenirs lointains de St Maurice, il m'en reste au moins deux. Celui d'une famille très engagée dans la trufficulture d'abord, mais aussi celui d'une rivière au cœur du village, que l'on passe difficilement à gué lors de forts orages ! »

**Les vignerons de Montfleury
et de Lussas,
l'Association pour l'Accueil
et le Travail
des Personnes Handicapées
vous proposent**

**LE RALLYE
DES VIGNES**

**Lavilledieu, Lussas, Mirabel,
St Jean le Centenier,
Villeneuve de Berg, St Germain**

**UN PATRIMOINE À DÉCOUVRIR
SAMEDI 11 AVRIL 2009**

**Randonnées pédestres et cyclistes
Sortie des Vendanges d'Octobre**



LA VIE DES ANIMAUX

On les aperçoit, avec leurs grandes cornes, paisibles, dans un champ qui surplombe la route, au quartier Reboul de St Maurice d'Ibie. Ce troupeau de vaches, c'est celui de la famille LAURIOL. Mais connaissez-vous la race de ces vaches?

On les appelle les « Aubracs ».



Origine:

La race est originaire des monts d'Aubrac, au Sud du Massif Central, dans les départements de l'Aveyron, du Cantal, de la Lozère et de la Haute-Loire. En France, on en compte environ 70 000. Elle a longtemps été utilisée pour des travaux de force, au temps de la traction animale. Comme beaucoup

d'autres vaches rustiques, après avoir failli disparaître dans les années soixante, l'Aubrac fait aujourd'hui partie des races qui font l'objet de plans de conservation.

Description:

L'Aubrac a les muqueuses, la pointe des cornes et le toupet de la queue noirs. Le tour du mufle et de l'œil sont blancs, soulignés d'un noir charbonneux qui lui confère une grande élégance. En fait, elles sont belles parce qu'elles sont dotées par la nature d'un maquillage permanent, qui leur donne un regard d'une douceur extrême.

Sa robe unicolore varie du gris clair au marron.

L'Aubrac pèse en moyenne de 500 à 800 kg, pour une taille assez élevée, autour du 1,30 mètres au garrot.

Qualités maternelles reconnues:

Réputée pour ses grandes qualités d'élevage et de rusticité, l'Aubrac est une race de mères idéale pour la production de viande, en race pure comme en croisement avec un taureau de race à viande spécialisée. Son atout majeur se trouve dans les résultats de reproduction: excellente fécondité, facilité de vêlage, aptitude à l'allaitement, longévité remarquable.

Les Aubracs à St Maurice d'Ibie:

L'élevage, dans la famille LAURIOL, est une tradition. L'exploitation, auparavant au cœur du village, est située depuis une quinzaine d'années au quartier Reboul. Le nombre de bêtes a depuis doublé. Trois personnes s'occupent quotidiennement de ces 64 vaches qui ont entre 4 mois et 17 ans. Cet élevage est aussi composé de quelques tarines ainsi que d'un taureau limousin.



Les veaux sont nourris au lait maternel jusqu'à 4 mois, après quoi ils sont destinés à l'abattoir afin que nous puissions profiter de cette viande au grain très fin.

Elles sont nourries exclusivement grâce aux récoltes « familiales », c'est-à-dire sorgho, luzerne, sainfoin et ray-grass. Enfin, pour la petite histoire, il faut savoir que leurs cornes servaient à fabriquer les manches des fameux couteaux LAGUIOLE.

J'invite à présent les promeneurs à s'attarder quelques instants devant ces dames majestueuses.

N.C.

UN DE SAINT MAURICE D'IBIE

Lucien DELAUZUN, aujourd'hui âgé de 87 ans, a toujours aimé transmettre les souvenirs de sa vie passée.

« Je n'ai quitté Saint Maurice d'Ibie, où je suis né le 10 avril 1921, qu'une seule fois. C'était en 1941 lors de mon affectation, comme tous ceux de la classe 41, aux Chantiers de Jeunesse du Midi, pour faire des travaux d'utilité publique. Je me souviens que ceux de Marseille se moquaient des jeunes venus de la campagne. Ils nous appelaient « les Pécoulins » : c'est ainsi que j'ai pu échapper au Service Obligatoire en Allemagne. Lorsque les premiers démobilisés de la débâcle sont arrivés au village, il pleuvait terriblement. Cela m'a beaucoup impressionné et serré le cœur. Oui, c'est l'événement qui m'a le plus marqué. Pourquoi faire des enfants pour les envoyer se faire tuer à la guerre ? Sur les trente-trois tombés au champ d'honneur de la commune, j'ai perdu deux parents proches.

Mon grand-père a été fait prisonnier à celle de soixante-dix. Il avait pu se réfugier en Suisse dont il avait gardé un très bon souvenir.

Mon père, lui, fut mobilisé en 1914. Il m'a raconté que dans les tranchées, avant l'assaut, le curé faisait mettre les trouffions à genoux pour leur donner l'absolution en leur annonçant qu'ils allaient « recevoir une secouée » !

Je suis allé à l'école à Saint Maurice d'Ibie et j'ai toujours vécu dans notre maison de famille. Mes parents étaient très croyants. Ils hébergeaient volontiers « les barulaïres », ces routards sans domicile fixe, un peu colporteurs, qui apportaient des nouvelles du monde et nous renseignaient sur la parenté éloignée. On faisait, bien sûr, l'élevage du vers à soie, du mouton, chèvre et cochon, ainsi que le dressage des jeunes poulains qu'on achetait à la Foire aux Poulains. Elle se tenait chaque année, le 20 Novembre à Villeneuve de Berg. On les formait puis on les revendait dressés pour la remonte ou à destination de l'Espagne. Cependant, le mulet, ferré sur place chez VIDAL, se prêtait mieux à nos terrains pierreux. Chacun avait sa charrette au village, avant tout pour les travaux des champs.

On faisait un peu de tout, même du charbon de bois, ou encore on récoltait l'écorce de chêne pour en extraire le tanin à l'usage des tanneries. Il fallait gagner durement sa vie, s'occuper de nos parents, et on avait peu de temps pour la gaudriole. Ainsi, je suis resté célibataire comme beaucoup d'hommes et de femmes d'ici. Il faut se dire qu'avec la mécanisation et l'industrialisation, les jeunes qui ont pu le faire sont partis à la ville chercher un avenir meilleur.

Heureusement, depuis quelques décennies, la commune se repeuple grâce à de nouveaux résidents. De jeunes couples avec des enfants trouvent à s'y loger et bénéficient de notre tranquillité et qualité de vie.

Avec ses 87 printemps, Lucien DELAUZUN, le doyen des Saint-Mauriciens, passionné de lecture depuis son enfance, transmet volontiers à ceux qu'il rencontre sa connaissance des traditions rurales et son sens des valeurs morales, forgées à force de labeur et de foi chrétienne, héritée de ses parents.

P.R.

Concert proposé par LABEAUMÉ EN MUSIQUES Dans l'Eglise de Saint Maurice d'Ibie Samedi 9 mai A 20h30.

Saint Maurice sera à l'heure napolitaine:
All'ombra del Vesuvio
Programme à 6 instrumentistes
Par l'ensemble Vallotti
(formation instrumentale de musique ancienne)
Réservez votre soirée !

Jocelyne GUYADER, nouvellement arrivée à Saint Maurice d'Ibie, vient d'ouvrir un cabinet de Naturopathie au centre du village, rue Du Barry Individuellement elle propose:

- bilan de vitalité- réglage nutritionnel en fonction de la constitution, du tempérament et des pathologies - cures de désintoxication/revitalisation.

-Bilan d'iridologie
-Massages-Bien-Être
-Podoreflexologie

En groupe, elle enseigne la naturopathie sous forme de **cours de cuisine, d'ateliers.**

04 75 37 39 94 - 06 66 81 29 40
www.nature-sante-forme.fr

BULLETIN D'INFORMATION DE LA VIE COMMUNALE

Directeur de publication: Gérard JAILLON, maire.

Réalisation: Commission municipale de la communication et de l'animation sous la responsabilité de Stéphanie ELDIM, adjointe.

Maquette Bernard VINCENT.

Ont collaboré à ce N°: N.Chanal, P.Rosay, D.et J-P Sergent

Dépot légal et date d'édition: Avril 2009. Tirage: 160 exemplaires

Imprimé par Communication Services 06 60 83 61 53

LA VIE DES ASSOCIATIONS

Comité des fêtes

En vue d'une réélection du bureau, la date de l'Assemblée générale est fixée au vendredi 17 avril à 20h, salle de la mairie de St Maurice d'Ibrie.



Club de l'Amitié

Après le traditionnel «LOTO» qui a connu, en février, son habituel succès: une salle bien remplie, un public bien récompensé de sa présence par de nombreux lots, le club poursuit sa saison.

Avec le printemps qui devrait enfin montrer qu'il existe, il est prévu, en avril, le repas du club. Il aura lieu cette année au «restaurant des Saelles».

Chaque année Maurice nous accorde un petit récital fort apprécié. Sans doute va-t-il nous divertir encore.

Nous attendons les jours ensoleillés de fin mai pour réaliser le voyage d'une journée qui conclut la saison du club.

Pour ces deux activités, les dates précises vous seront confirmées par affichage d'ici quelques jours.

Comme à l'habitude c'est Mado Rivière, secrétaire du club, qui enregistrera vos réservations.



A.C.C.A

La saison 2008/2009 s'est achevée par le traditionnel repas avec les épouses au restaurant MONTFLEURY.

Dès à présent les secrétaires préparent la saison à venir.

L'Assemblée Générale se déroulera en juin à une date qui n'est pas encore arrêtée. C'est à cette occasion que seront fixés les jours de pose des clôtures pour les récoltes et de délivrance des cartes.

Le patch de l'amitié

L'atelier de patchwork est toujours en activité, les réunions s'y tiennent les jeudis et vendredis après-midi.

LA PETITE RECETTE DU VILLAGE

Saumon à la betterave

d'une touriste de passage à St Maurice

Pour 4 personnes
4 pavés de saumon
3 betteraves
2 échalottes

fleur de sel, poivre blanc, vinaigre de cidre, huile de noix

Raper les betteraves, assaisonner avec une vinaigrette légère, ajouter les échalottes hachées

Faire cuire le saumon à l'unilatéral (coté peau)

dresser dans chaque assiette les betteraves, poser le saumon bien chaud dessus. Accompagner d'un riz blanc

